

# Comment prévenir les sinistres en milieu agricole?

Défectuosité électrique, appareils de chauffage inadéquats, équipement déficient, risques provoqués par les génératrices et effondrements de toiture sont quelques-unes des principales causes d'incendie et d'accidents survenant dans les entreprises agricoles.



Jean-Claude Fecteau, conseiller expert en prévention des sinistres et copropriétaire de In-Prev, invité au dernier Porc Show, a soulevé les problèmes associés à ces situations récurrentes et a présenté des solutions pour prévenir les risques et corriger les éléments déficients. Sa présentation vidéo peut d'ailleurs être visionnée sur le site le [www.leporcshow.com](http://www.leporcshow.com).



Jean-Claude Fecteau, conseiller expert en prévention des sinistres.

Les défectuosités électriques représentent la cause principale des sinistres en milieu agricole. « Il faut le bon équipement, installé au bon endroit et bien protégé de la corrosion. Une mauvaise installation, la contrefaçon de pièces, soit l'installation artisanale de l'équipement, et des travaux non effectués par un maître électricien sont régulièrement la cause de problèmes », explique Jean-Claude Fecteau.

Des prises de courant et des lampes chauffantes mal installées, au plafond ou trop près du plancher, dans les aires d'élevage doivent être éliminées. « Il faut éviter les branchements dans les aires d'élevage, là où les niveaux d'humidité et d'ammoniac sont élevés, provoquant la corrosion de l'équipement. À défaut de quoi, il faut trouver une solution de rechange comme l'utilisation de connecteurs étanches et le recouvrement des prises pour rendre l'équipement étanche. Le spécialiste propose plusieurs moyens correctifs dans la vidéo.



Début d'incendie en raison d'une surchauffe de la prise électrique causée par la corrosion.



L'installation de prise bien étanche éloigne les risques d'incendie attribuables à la corrosion de l'équipement.

Les fiches d'alimentation d'équipement qui surchauffent, comme les laveuses à pression, sont une source récurrente de problèmes. « Il faut favoriser l'utilisation d'une laveuse stationnaire avec branchement direct. Une tendance croissante », indique le conseiller.



À défaut d'installer les panneaux électriques dans une chambre fermée à cet effet, on peut les insérer dans une armoire pour les protéger de la corrosion.

Les panneaux électriques rongés par la corrosion parce qu'ils ne sont pas installés au bon endroit sont régulièrement la cause d'incendie. À défaut de les installer à la bonne place, M. Fecteau propose de les insérer dans une armoire pour les protéger de la corrosion. « La solution idéale est d'avoir une chambre électrique fermée », mentionne-t-il.

### Systèmes de chauffage

Le chauffage au gaz, soit naturel ou au propane, doit aussi faire l'objet d'une attention particulière. Les réservoirs doivent être bien protégés et bien entretenus. Les tuyaux des chaufferettes doivent être aussi en bon état, tout comme les chaînes servant à les fixer au plafond. Il faut éviter aussi que la céramique de ces appareils soit endommagée et finisse par tomber au sol, risquant de mettre le feu à du matériel ou à des objets inflammables. Pour éviter la corrosion des conduits de gaz, principalement pour ceux qui ont été malencontreusement installés sous un tuyau d'alimentation en eau qui augmente les risques de corrosion, on peut les remplacer par des conduits en acier inoxydable.

### Entretien des génératrices

Équipement indispensable, la génératrice doit toutefois être bien utilisée et être vérifiée régulièrement. « Il faut choisir une génératrice stationnaire plutôt qu'une alimentée par la prise de force du tracteur (power take-off). Il est aussi conseillé d'effectuer des tests chaque semaine et de tenir un registre d'entretien », recommande le conseiller en prévention.

La prise du chauffe-moteur est un des principaux risques d'incendie relié à la génératrice. Il ne faut pas utiliser de rallonge qui est une source de risque de corrosion, notamment dans les jonctions. Il faut penser également à dégager le tuyau d'échappement de la génératrice pour qu'il ne soit pas trop près du plafond. À ne pas faire non plus : mettre le chargeur directement sur la batterie lors de la recharge!

### Les systèmes d'alarme

Comme outils d'aide à la prévention, les systèmes d'alarme, qui existent sur le marché, tous très efficaces, peuvent être d'un grand secours, a fait valoir Jean-Claude Fecteau. Ces systèmes d'alarme, par un avertissement sur un cellulaire, peuvent signaler plusieurs anomalies :

- panne d'électricité principale issue du réseau d'Hydro-Québec;
- panne d'électricité localisée à la ferme (panneaux de distribution);
- variation des températures;
- détection d'une fluctuation du courant;
- intrusion;
- incendie;
- tout problème relié à l'alimentation en eau.

« Les alarmes peuvent être reliées à une centrale et à notre cellulaire. Il existe différents systèmes qui ont fait leurs preuves et qui permettent la surveillance du réseau électrique et des températures à l'intérieur des panneaux électriques. Informez-vous! », recommande l'expert.

### Les effondrements de toit

Autre situation précaire, s'il en est une, est l'effondrement des toitures, assez fréquent, souligne M. Fecteau. Pour prévenir un tel sinistre, le conseiller recommande de procéder aux vérifications suivantes :

- effectuer une visite annuelle de l'entretoit des bâtiments;
- vérifier l'état des chevrons, leur solidité et leur fixation adéquate;
- regarder l'état des goussets pour s'assurer qu'ils ne sont pas affaiblis par la rouille;
- s'assurer d'une bonne ventilation dans l'entretoit;
- ne pas diriger l'air vicié dans l'entretoit;
- déneiger régulièrement la toiture (ne pas tolérer plus de 24 pouces de neige).

« En résumé, en prévention, il faut se guider par le gros bon sens. La prévention repose sur les éléments clés suivants : l'identification des risques, leur correction et leur contrôle », a conclu Jean-Claude Fecteau. ■

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

Porc Québec reproduit une des 13 fiches du guide de santé et sécurité produit en français et en espagnol par les Éleveurs de porcs, en collaboration avec la CNESST et l'UPA. Les fiches, qui ont été distribuées aux éleveurs, sont aussi disponibles sur le site [Accesporcqc.ca/Publications/Bien-être des éleveurs/Santé et sécurité](http://Accesporcqc.ca/Publications/Bien-être%20des%20éleveurs/Santé%20et%20sécurité).



**Le SIMDUT est un système pancanadien visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs en favorisant l'accès à l'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Ce système comporte trois volets essentiels qui sont les fiches de données de sécurité (FDS), les étiquettes des produits et le programme de formation et d'information des travailleurs.**

### Être conscient que :

- Des pictogrammes de danger standardisés sont utilisés pour aider à identifier rapidement les dangers que représente un produit.
- Il peut y avoir plus d'un pictogramme signalant un danger sur l'étiquette d'un produit considéré comme matière dangereuse.
- Vous devez respecter, pour votre sécurité et celle de vos collègues, les consignes sur les fiches de données de sécurité.

### Les dangers pour vous :

- Les dangers sont variables selon les produits utilisés. Cela va du risque d'intoxication au risque d'explosion. C'est pourquoi il est essentiel de lire la fiche de données propre à chaque produit.

### Des mesures à préconiser :

- Lorsqu'il est nécessaire d'utiliser une matière potentiellement dangereuse, par exemple un désinfectant ou un biocide, choisir, autant que possible, parmi les produits présentant le moins de risques pour la santé et la sécurité des personnes pouvant y être exposées. Lire les étiquettes et consulter les FDS.
- Les FDS et les étiquettes doivent donc être consultées lors de l'achat et avant l'utilisation des produits. Elles doivent également être disponibles et facilement accessibles sur le lieu de travail.
- Selon le mode d'emploi des produits retenus et pour chacune des étapes du travail, déterminer comment les personnes peuvent être exposées et comment les protéger de façon efficace (ex. : contrôle de l'accès, port d'équipement de protection, etc.). →



## MATIÈRES DANGEREUSES

### Des mesures à préconiser : (suite)

- Les FDS et les étiquettes fournissent également des informations sur les mesures de prévention et les équipements de protection. Elles fournissent aussi des informations concernant les mesures d'urgence et les premiers soins.
- Conserver à portée de main le numéro du Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060.
- Ne pas attendre que la personne soit malade ou qu'elle soit dans une situation grave pour téléphoner.
- Si la victime est inconsciente, qu'elle ne respire pas ou que son cœur ne bat plus, composer le 9-1-1, puis commencer la réanimation cardiorespiratoire si vous êtes apte à la faire.



*Ne pas hésiter à composer le 9-1-1 si la situation est critique.*

### Pictogrammes de danger du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)



**Bouteille à gaz**  
Gaz sous pression



**Point d'exclamation**  
Toxicité aiguë : nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation / toxicité pour certains organes cibles; exposition unique / sensibilisant / irritant



**Flamme**  
Matière inflammable



**Tête de mort sur deux tibias**  
Toxicité aiguë : mortel ou toxique en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation



**Flamme sur un cercle**  
Matière comburante



**Danger pour la santé**  
Sensibilisation respiratoire / mutagénicité / cancérogénicité / toxicité pour la reproduction / toxicité pour certains organes cibles; exposition unique ou expositions répétées / danger par aspiration



**Bombe explosant**  
Matière pouvant exploser sous l'effet de la chaleur



**Danger biologique**  
Matières infectieuses présentant un danger biologique



**Corrosion**  
Matière corrosive pour la peau, les yeux / Matière corrosive pour les métaux



**Environnement**  
Danger pour les milieux aquatiques (n'est pas prescrit par le SIMDUT, mais peut être utilisé)

Une version téléchargeable d'une affiche avec les pictogrammes SIMDUT est disponible sur le site Web de la CNESST.

Illustration : Judith Boivin-Robert